

Image not found or type unknown



## changement de statut

Par **johnny1983**, le **10/12/2019** à **19:26**

bonsoir , j'ai eu une carte de séjour maladie depuis 2016 ( vie privée familial ) qui m'autorise a travailler et aujourd'hui je suis entrain de faire un changement de statut en salarie auquel mon patron refuse de payé les taxes a OFFIL . je voulais savoir si je pouvais payer ce taxe a OFFIL , je travail depuis 2018 avec ce employeur jusqu'a nos jour et je suis en CDI .Merci